

la fédération des arts de la rue

auvergne-rhône-alpes

Procès-verbal du conseil d'administration

31/01/19 – Village Sutter - Lyon

Adhérent.e.s présent.e.s :

- LE NID DE POULE
- Nathalie BRUERE
- Marie-Irma KRAMER
- Lucie LAFAURIE

Adhérent.e.s excusés :

- Enji JULIEN-BINARD donne son pouvoir à Nathalie BRUERE
- Céline FERRY donne son pouvoir à Marie-Irma KRAMER

4 adhérent.e.s présent.e.s, 2 ayant donné leur pouvoir soit 6 voix.

Le quorum n'est pas atteint.

Ordre du jour :

- Retour sur les journées professionnelles et l'Interrégionale
- Organisation de l'Assemblée générale
- Planning des activités 2019
- Point budget réalisé 2018 et prévisionnel 2019
- Évolution de la gouvernance et changements de statuts
- Points divers : rencontres, adhésions date à date, AG Fédé nationale, gouvernance Fédé Nat, OPP, site internet,...

Journées professionnelles et Interrégionale

En décembre, nous avons organisé 1,5 jours de journées professionnelles et 1,5 jours d'Interrégionale.

La matinée du lundi était consacrée à une traversée d'expériences artistiques. Nous avons 5 témoins qui nous ont raconté leurs projets, leurs conditions de réalisations, les partenariats, le public... Ces expériences étaient intéressantes dans leur diversité. Nous pouvons néanmoins regretter qu'il n'y ait pas eu plus de temps pour les questionner, les mettre en perspective. Nous avons prévu assez peu de temps d'échange et l'absence d'animateur n'a pas facilité ceux-ci.

L'après-midi était consacré à des échanges en sous-groupes sur les problématiques rencontrées pour créer dans la rue, sur les usages de chacun, les inquiétudes, les réussites. Ces échanges sont toujours des moments enrichissants.

Le mardi matin, les adhérents ont questionné leur rapport à la Fédé et en ont proposé leur lecture de ses atouts, des défis à venir et des perspectives à court, moyen et long terme. Il conviendra de synthétiser et de regrouper les idées qui en ont émergées.

Ces journées ont regroupé une trentaine de personnes dont plusieurs compagnies, individus non adhérents.

Les interrégionales ont suivies ces journées professionnelles sur le thème de la gouvernance. La synthèse est annexée au présent procès-verbal.

Organisation Assemblée Générale

L'assemblée générale aura lieu le 12 mars après-midi au Nid de Poule à Lyon. Un CA aura lieu le matin afin de préparer les interventions de l'après-midi.

Au programme :

- Présentation succincte de certains chantiers : 1%, CCEP, autres ?
- Présentation des comptes 2018 et du prévisionnel 2019
- Planning des activités 2019
- Présentation du changement statutaire de la Fédération Nationale
- Présentation de ce que la Fédé Auvergne-Rhône-Alpes propose.
- Temps d'échange : ce temps pourra être utilisé pour dégager des thèmes à aborder lors de la table-ronde d'Aurillac et des Journées professionnelles 2019.
- Élection du conseil d'administration
- Apérue

Cette AG pourra être suivie par une AGE destinée à valider les nouveaux statuts.

L'élection du bureau se fera lors du CA suivant (sous forme de séminaire, les 2 et 3 avril).

Calendrier des activités

L'organisation des conseils d'administration et plus largement des temps associatifs étant très chronophages et afin de permettre à chacun de se projeter sur l'année 2019 et de questionner son potentiel investissement dans le Fédé, un planning des conseils d'administration est mis en place. Il avait été décidé lors des précédents CA, que la Fédé rouvrirait les après-midis à ses adhérents pour des temps d'échange thématiques.

En bleu : les temps associatifs

En vert : les temps professionnels formels ou informels

Date	Lieux	Objet
Mardi 12 mars – 10h à 13h30	Nid de Poule – Lyon, Rhône	Conseil d'administration
Mardi 12 mars – de 13h30 à 22h	Nid de Poule – Lyon, Rhône	Assemblée Générale + Assemblée Générale Extraordinaire
Mardi 2 et Mercredi 3 avril – Journées entières	Département de la Loire – Lieu à définir	Séminaire sur les chantiers et définition d'un calendrier d'action Élection du bureau
Mardi 4 juin – de 10h à 15h	Gare à Coulisses – Eure, Drôme	Conseil d'administration
Mardi 4 juin – de 15h30 à 20h	Gare à Coulisses – Eure, Drôme	Temps ouvert aux adhérents sur le CCEP Val de Drôme + Apérue
Jeudi 25 juillet	Chalon dans la rue	CA « logistique et préparation » de la table-ronde d'Aurillac
Jeudi 25 juillet – 18h	Chalon dans la rue	Apérue Fédé AURA
À définir - Août	Festival d'Aurillac	Table-ronde
Mardi 3 septembre – de 10h à 15h	Village Sutter – Lyon, Rhône	Conseil d'administration
Mardi 3 septembre – de 15h30 à 20h	Village Sutter – Lyon, Rhône	Temps ouvert aux adhérents sur les dossiers de demandes de subvention + Apérue
Octobre	À définir	Journées professionnelles

Mardi 5 novembre - de 10h à 15h	À définir	Conseil d'administration
Mardi 5 novembre - de 15h30 à 20h	À définir	Temps ouvert aux adhérents sur l'artistique, rencontre de metteurs en scène et artistes + Apérué
Mardi 7 janvier 2020	À définir	Conseil d'administration de rentrée

Il pourrait aussi être proposé une journée ou une demi-journée sur la diffusion à destination des compagnies adhérentes. Certaines en ont émis le souhait. Ce temps pourrait être organisée en collaboration avec le Plato de Romans sur Isère courant mai et en fonction de leur planning.

Point Budget réalisé 2018 et projection budget 2019

Le budget réalisé provisoire 2018 présente un excédent d'environ 9000 euros. C'est beaucoup, d'autant que l'an passé le bilan présentait également un bénéfice de plus de 8000 euros.

Le bénéfice 2019 s'explique par une absence de salaire de la coordinatrice de janvier à mi-mai. Il est proposé d'affecter ce résultat une fois celui-ci définitif à un fond dédié pour la suite de la mise en place du SODAREP. Il faudra réfléchir à des actions spécifiques pour justifier ce report de la subvention en 2019 : du types création de vignette vidéo, embauche d'un animateur sur les CCEP, d'un programmeur informatique pour la cartographie, ...

Au regard de ce compte de résultat et en projetant le budget 2019, il apparaît qu'avec les frais incompressibles et en supposant que nos recettes restent égales à 2018, il reste peu de moyens pour développer des actions. Il faudra faire attention aux dépenses en 2019 et notamment sur les frais de missions/ réceptions ; utiliser le fonds dédiés SODAREP pour les dépenses « exceptionnelles » et conformes à l'affectation évoquée plus haut ; et peut-être envisager de faire un déficit en 2019 si nous souhaitons faire des journées professionnelles ou des événements conséquents (ce qui permettrait de diminuer un peu le fonds associatif qui avoisine les 35 000 euros au bilan 2017).

Évolution de la gouvernance et changements statutaires

Lors du séminaire 2018, il avait été proposé de mettre en place une co-présidence par pôles. Afin de se laisser cette possibilité, il est proposé de modifier les statuts en proposant **au moins 1 président**, 1 trésorier et 1 secrétaire. Ce qui laisse ouvert, le nombre de co-présidents. Nous proposons également de ne pas inscrire statutairement le nom des pôles, ce qui serait moins contraignant en cas d'évolution de ceux-ci.

Cette structuration sera proposée lors de l'assemblée générale ordinaire. Et pourra donner lieu à un vote lors de l'assemblée générale extraordinaire.

La proposition de modification des statuts sera jointe à la convocation à l'AGE du 12 mars.

Points divers

- 18 février : temps d'échange à l'EAC avec les étudiants, Marie-Irma KRAMER, Vincent LOUBERT et Gilles THORAND
- 14 mars : sollicitation du Prunier sauvage pour co-organiser une rencontre « l'art a droit de cité » dans le cadre de la biennale « Ville en transition » à Grenoble.

Texte de présentation :

Une ville en transition c'est aussi une ville où se partagent les cultures, où l'art vivant n'est pas cantonné dans les lieux de spectacles mais se vit aussi sur l'espace public. Une ville dont tous les quartiers, les rues, les places sont des espaces de liberté et de créativité.

Le Prunier Sauvage et la Fédération des arts de la rue invitent artistes, citoyen-nes, élu-es pour un temps de rencontre, d'échanges et de réflexion sur la place des arts sur l'espace public. L'art peut-il changer la ville ?

Quels sont les territoires de la création ? ... autant de question auxquelles nous essayerons de répondre, dans le cadre convivial des rendez-vous de Démocratie en chantier.

- 9 avril : **Assemblée générale** Fédération Nationale aux Noctambules de Nanterre.
- Observation participative et Partagée compagnie (**OPP**) : lancement imminent – Il pourrait être envisagé de faire quelques « permanences » dans l’année pour accompagner les compagnies à remplir le formulaire.
- **Site internet** mutualisé Fédé Nationale et régionale : mis en place pour juin
- Les **adhésions** passent de date à date. Un outil permettant de gérer les relances et de faciliter le suivi par les fédérations est en cours de réflexion (cahier des charges rédigé et en recherche de prestataire).
- **Fédération nationale** : en re-négociation de la convention triennale. Il a été proposé de récupérer (Et par conséquent, d’augmenter la subvention) certaines missions qui devraient être assumées par Artcena : annuaire et conseils juridiques.
- **Gouvernance** :
 - Sur 2019 : test des outils (adhésions, intranet, site internet, agendas partagés)
 - Présence d’un membre de la fédération nationale aux assemblées générales régionales (salariée)
 - Représentativité : proposition de changements statutaires avec la création d’un collège « Structures », dépôt du dossier au Ministère du travail, bureau permettant d’avoir au moins un président et des co-présidents. Une note explicative et proposition des changements statutaires vont être envoyé par Marie Irma KRAMER fin février.
 - Modification de l’objet de l’association en y intégrant les droits culturels.

Fait à Lyon, le 4 février 2019.

La Trésorière,
Nathalie BRUERE



CHANTIER GOUVERNANCE - 11 ET 12 DECEMBRE 2018 - VILLEURBANNE

SYNTHESE RENCONTRE INTERREGIONALE FEDES ARTS DE LA RUE

La rencontre interrégionale débute par un tour des régions afin de pointer les points forts et les difficultés selon les chantiers portés par chaque fédération.

Un postulat commun peut être posé :

ATOUTS	DIFFICULTES
Connaissance de son territoire Lien entre et avec adhérent.e.s Convivialité des rencontres Force de la diversité des acteurs des fédérations	Mobilisation des adhérents + renforcer les adhésions Répartition chantiers dans CA et mobilisation des administrateurs Isolement des administrateurs des régions peu structurées Manque de moyens financiers (notamment pour la création d'un poste de coordination) Reconnaissance des institutions Mise à jour de la cartographie

SYNTHESE DES ÉCHANGES ET PROPOSITIONS

OBJECTIF : réfléchir ensemble à la gouvernance de l'ensemble du réseau des fédérations (régionales et nationale).

1. CONSTRUCTION DU PROJET ASSOCIATIF DE LA FEDERATION NATIONALE

- Collecter auprès des fédés régionales leurs attentes et visions de la Fédé nationale => Protocole de collectage à définir : une même personne qui se déplace dans chaque fédé régionale (par exemple lors du CA qui suit l'AG), par exemple une des coordinatrices nationales
- Rendre compte des chantiers sur lesquels les fédés régionales souhaitent mandater la nationale
- Avoir une meilleure appréhension pour les régions des chantiers partagés proposés par la nationale.
- Prioriser les chantiers nationaux avec les fédés régionales
- Etablir un bilan des 20 années d'actions de la fédération nationale pour permettre une meilleure prospective

2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CA NATIONAL

- a) Appliquer une **MÉTHODOLOGIE COMMUNE** pour la mise en place des commissions de travail d'un chantier = répondre aux questions suivantes et établir la feuille de route à suivre :
- Temporalité ?
 - Qui ?
 - Processus de validation ?
 - Pilote / rapporteur ?
 - Méthodologie ?
 - Pédagogie / outils ?

b) COMPOSITION DU CA

- Etre attentif à la **diversité** : structures, individus, territoire, artistes, admin, H/F, interrégénérationnel et au rapport au moyen (dans la mesure du possible)
- Chantier de la **représentativité** : nécessite des modifications statutaires de la gouvernance du CA pour être représentatif

Contextualisation : Etre représentatif signifie avoir la capacité pour les organisations d'employeurs de s'exprimer, au nom des entreprises, dans des organismes consultatifs et de participer, en leur nom, à la gestion d'organismes.

La Fédération nationale peut prétendre à la représentativité patronale au niveau de la branche professionnelle, c'est à dire participer à la négociation des conventions et accords de branche et à la gestion des organisations et organismes du champ concerné, en l'occurrence du spectacle vivant.

Pour ce faire, les entreprises et les organisations adhérentes à jour de leur cotisation représentent soit au moins 8 % de l'ensemble des entreprises adhérant à des organisations professionnelles d'employeurs de la branche.

En 2017, La Fédération des arts de la rue (FNAR) a atteint les chiffres de la représentativité sur la branche Entreprises Artistiques culturelles mais a vu sa demande de représentativité refusée du fait d'une structuration trop floue quant à la présence de structures et d'individus au sein de la fédération brouillant les frontières entre employés/employeurs. Le prochain comptage de nos adhérents pour la représentativité aura lieu sur l'année 2019. Par conséquent, les statuts ont besoin d'évoluer sur cette même année garantissant notre éligibilité.

(NDLR : Organisations représentatives sont :

Pour la branche EAC (Entreprises Artistiques culturelles) : FSICPA, Les forces musicales, SMA, SYNDEAC, SNSP, PROFEDIM

Pour la branche SVP (Secteur privé du spectacle vivant) : FSICPA, SCENES, SNES, PRODISS, SMA)

Piste soulevée : Création de 2 collèges, Individus et Structures, avec 1 président par collège pour la représentation des intérêt de chaque collège. Un fonctionnement qui permet de conserver le fonctionnement du CA actuel et ainsi poursuivre le dialogue et la collaboration entre les adhérents individuels et les adhérents structures au sein d'une même organisation.

Nécessité d'explorer les diverses possibilités statutaires pour garantir la représentativité : objet de la prochaine réunion de la commission Gouvernance le mercredi 23 janvier 2019 à Paris.

- Questionnement sur la **présidence partagée** de la fédération nationale : poursuivre la réflexion sur l'intérêt potentiel d'une co-présidence.

c) TEMPORALITÉ DU MANDAT : 3 ans renouvelables au 1/3 tous les ans

- 1 an : formation
- 1 an : traite d'un sujet
- 1 an : passation

d) LIENS Régions / Nationale / Interrégionaux

- Questionnement sur la place statutaire des régions : doubles mandats national et régional : proposition d'une forme de confédération => de 1 à 3 élus en région par

les adhérents régionaux + Electrons libre (pas de nombre déterminé) // Points de vigilance pour les régions moins structurées

- Tour des régions à imaginer par thématique + émergence des problématiques communes => à voir au CA ou en amont du CA
- Rôle du délégué régional : élu.e du CA régional et/ou salarié.e quand il y a un.e
 - Rôle d'animateur / créer de l'action entre sa région et les autres régions et la nationale
 - Faire le point état des chantiers en région : en quoi le national croise le régional ou pas ?
 - Technicien qui a un rôle de transmission entre national et région
- Fréquence des interrégionales : mois ? Trimestre ? Semestre ? Annuelle ?
- Solidarité financière à penser entre les régions et avec la nationale

3. MISE EN OEUVRE PRATIQUE DU PROJET FAVORISANT UNE MEILLEURE ARTICULATION REGIONS/NATIONALE

- Rédiger des fiches pratiques sur les différents chantiers de la fédé nationale mise à disposition de toutes les fédés
- Etablir une feuille de route claire à Court, Moyen et Long terme => Rétroplanning
- Fixer les CA nationaux sur une année et les prévoir sur 2 jours
- Mettre en place un agenda partagé des CA et AG nationaux et régionaux
- Rédaction d'un règlement intérieur à faire par tous, signés par tous, qui explique le fonctionnement Fédé nat/fédé régionale
- Faire évoluer les missions des salariés :
 - créer un poste de délégué général en national
 - imaginer une collaboration entre coordinateurs en région et national pour un partage des missions sur des chantiers partagés